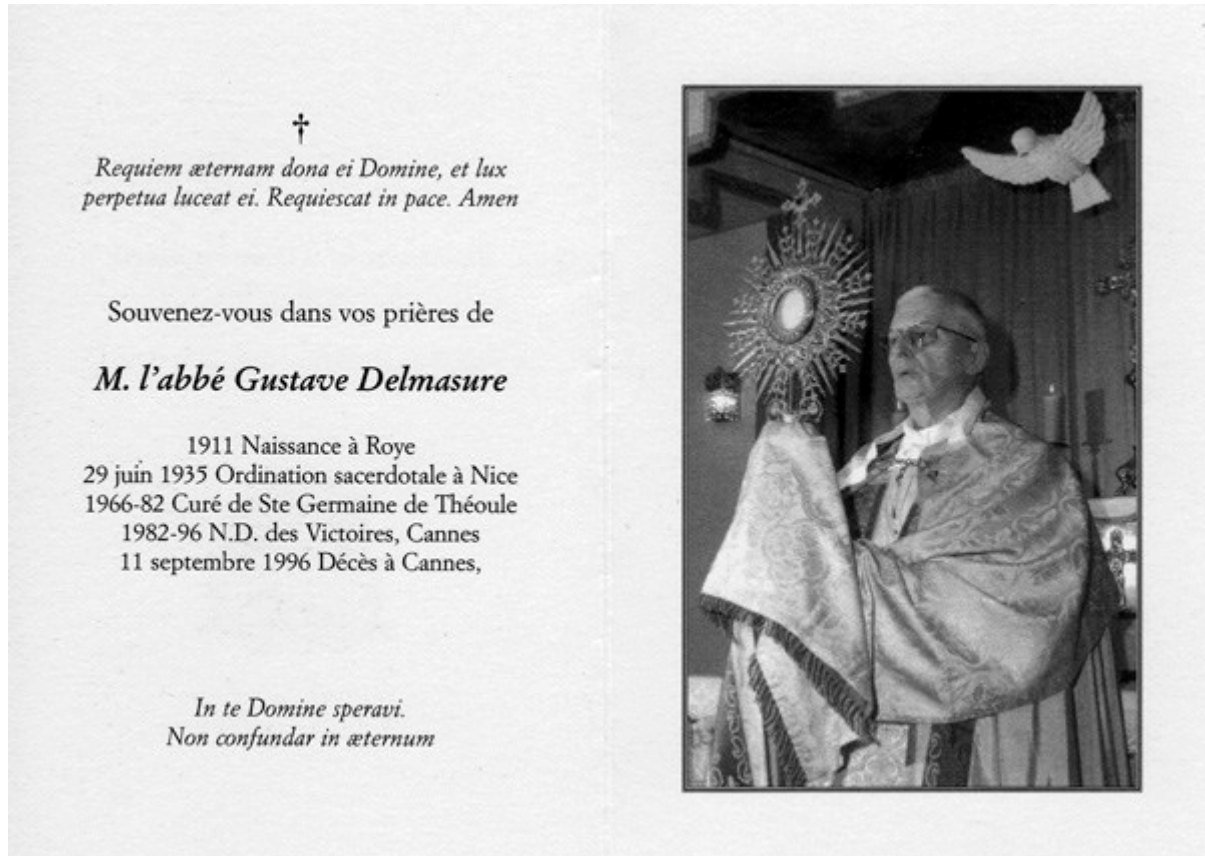


IN MEMORIAM : M. l'Abbé Gustave Delmasure R.I.P.

Petit *Memorandum* de M. l'abbé Gustave DELMASURE à l'occasion du 20ème anniversaire de son décès (11/09/96)



Le souvenir de M. l'abbé Delmasure est cher à tous les anciens traditionalistes de la région PACA.

Il était apprécié de tous pour sa bonté et sa belle âme sacerdotale.

L'abbé Delmasure a donné l'exemple de la fidélité à l'intégrité de la Foi :

Pour rester fidèle à l'intégrité de la Foi, il a sacrifié sa tranquillité et, l'on pourrait dire, tout ce qu'il pouvait avoir comme avantages sur terre dans sa mission de prêtre catholique.

L'abbé Delmasure disait trois ou quatre messes à Théoule tous les dimanches.

Il y avait plus de 300 fidèles qui fréquentaient son église chaque dimanche.

Il fut le premier prêtre traditionaliste des Alpes Maritimes.

On venait de tout le département et même de plus loin pour assister à sa Messe de S. Pie V.

En juillet 1981, M. le Curé Delmasure écrivit une circulaire où il dénonçait des hérésies professées par Vatican II et les mettait en opposition avec l'enseignement de la Foi :

— la liberté religieuse dans *Dignitatis humanae* qui contredit l'enseignement précédent des papes, par exemple de Pie IX dans *Quanta Cura*,

— et l'œcuménisme dans le décret sur l'œcuménisme contredisant l'enseignement de l'Église, par exemple dans l'encyclique *Mortalium animos* de Pie XI.

Il y conclut que **Paul VI et Jean-Paul II NE PEUVENT PAS être Papes.**

Cette circulaire est donnée aux fidèles et envoyée aussi à ses confrères du diocèse et à son évêque, Mgr Muisset.

Dans une lettre qu'il lui adresse le 1er octobre 1981, son évêque déclare cette « profession de Foi catholique » manifestement « schismatique » et le destitue de ses fonctions de desservant à Théoule, car il est « inapte à exercer sa charge de vicaire-économe ».

L'évêque lui avait déjà retiré le titre de curé depuis 1977 à cause de ses prises de positions en faveur de la Tradition mais il l'avait laissé desservir Théoule jusqu'à ce jour à cause de son état de santé qui n'était pas bon (« jusqu'à rétablissement de votre état de santé »).

L'abbé Delmasure a un mois pour quitter Théoule.

L'abbé Delmasure dira la Messe à Cannes pendant un an en allant de chapelle en chapelle, n'ayant plus de lieu de culte fixe, puis il achète le local rue Fellegara qu'il aménage en chapelle et met sous le patronage de **N-D. des Victoires.**

Quand il décida de professer publiquement la Vérité sur la situation de l'Église (après le décès de sa mère en 1981), beaucoup de fidèles lui dirent qu'il ne fallait pas le faire pour garder l'église.

Il répondait que ce qu'il voulait sauver, *ce n'était pas les murs de son église, mais la Foi de l'Église dans les âmes.*

Le 6 octobre 1981, aux funérailles d'un de ses fidèles paroissiens, M. Santoni, exemple de piété et de Foi, et fondateur de l'adoration nocturne des hommes dans sa paroisse, l'abbé Delmasure dira *qu'après le combat pour le maintien de la vraie Messe qui avait donné tant de bons fruits par l'ouverture de nombreux lieux de culte où est célébrée la vraie messe, était venu le temps d'une « résistance catholique plus difficile mais vitale pour notre salut » : « se démarquer de l'église Conciliaire qui n'est que la contre-façon de l'Église catholique », professant haut et fort avec le Magistère infaillible de Pierre :*

« Hors de l'Église, point de salut ».

Ce deuxième combat est plus difficile que le premier, redit l'abbé Delmasure, mais il fallait le mener avec la même énergie et la même persévérance que le premier.